

**L'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) comme le coton Bt n'est pas autorisée en agriculture bio.** Le coton Bt contient certains gènes d'un même micro-organisme, le *Bacillus thuringiensis* ainsi produisant continuellement un insecticide qui empêche l'attaque du cotonnier par les chenilles. Mais, les chenilles du cotonnier développent souvent une résistance, obligeant les compagnies de semences à développer de nouvelles variétés de coton Bt. En plus, la résistance des ravageurs rend l'utilisation des pulvérisations de Bt moins efficace, créant ainsi un préjudice pour les producteurs de coton bio.

En outre, la culture du coton Bt comporte des risques financiers due aux prix plus élevés des semences et à la nécessité d'utiliser beaucoup d'engrais et pesticides contre les insectes piqueurs-suceurs, ainsi que beaucoup d'incertitudes sur les avantages surtout en zone à pluviométrie instable. Les organismes de certification exigent des attestations de non contamination des semences par les OGM.

*Tiré de l'argumentation Helvetas à l'usage des cultivateurs de coton BIO*